



RÉPUBLIQUE DE CUBA
Mission permanente auprès de l'Office des Nations Unies
et des autres Organisations internationales à Genève

**DÉCLARATION DU MINISTRE DE RELATIONS EXTERIEURES DE LA
REPUBLIQUE DE CUBA, BRUNO RODRIGUEZ PARRILLA LORS DE LA
PRÉSENTATION DU RAPPORT NATIONAL AUPRES DE L'EXAMEN
PÉRIODIQUE UNIVERSEL DU CONSEIL DE DROITS DE L'HOMME, Genève, 1^{er}
mai 2013.**

Monsieur le Président :

Cuba est honoré de présenter son deuxième Rapport national au mécanisme d'Examen périodique universel (EPU) du Conseil de Droits de l'homme. Elle le fait très fière de son œuvre humaniste et de son exécution dans la garantie de l'exercice de tous les droits de l'homme pour tous les citoyens.

Le blocus économique, politique et médiatique imposé par les EEUU que Cuba résiste, victorieuse, depuis plus de cinquante ans, représente une violation massive, flagrante et systématique des droits de l'homme qui provoquent des dommages, carences et souffrances mais ceci n'a pas empêché l'égalité d'opportunités, l'équité de la distribution de la richesse, ni la justice sociale.

Les tentatives persistantes nord-américaines d'imposer un « changement du régime » au peuple cubain représente une violation grave à son droit à l'autodétermination qui n'a pu empêcher ni la participation active, démocratique et directe de ses citoyens à l'édification de l'ordre constitutionnel, aux décisions du gouvernement, ni à l'élection de ses autorités.

A ce Conseil, il se présente un pays sans personnes non protégées, ni privées de dignité, où il n'ya pas d'enfants sans enseignement de qualité, des malades sans un soin médical distinctif ou des personnes âgées sans protection sociale. Une nation où il n'y a pas de travailleurs, paysans, intellectuels ou étudiants dont les droits ne soient pas protégés par la loi. Un endroit ayant une sécurité citoyenne, sans crime organisé, ni drogues. Au Conseil, Il se présente un peuple uni, avec une cohésion sociale profonde. Un état sans un seul exécuté extrajudiciairement, torturé ni disparu, sans séquestration, ni prisons secrètes.

Cet exercice coïncide avec la Journée mondiale des travailleurs. A Cuba, des millions de compatriotes et des centaines d'amis du monde entier, commémorent avec joie dans les places et rues. Ils le font en tant que femmes et hommes libres, pour la défense des droits acquis. Il ne s'agit pas d'individus justement indignés, travailleurs en chômage, étudiants accablés par les couts et dettes, immigrants poursuivis par l'égoïsme, le racisme et la xénophobie. Nous tenons à transmettre notre solidarité à tout travailleur que partout dans la planète lutte, pour les droits de l'homme pour tous, pour la paix, pour le développement, pour la survie de l'espèce, menacée par les arsenaux de guerre et pour le changement climatique.

Monsieur le Président :

Ce rapport est le résultat d'un processus large et participatif de consultations dont nombreuses institutions gouvernementales, Parlement, organisations de la société civile et d'autres institutions pertinentes ont été impliquées.

Le suivi aux recommandations acceptées au premier cycle de l'EPU a été l'objet principal des travaux du Groupe national qui a coordonné le processus et a élaboré le rapport.

Depuis la première présentation de Cuba à ce mécanisme en 2009 jusqu'aujourd'hui, des changements significatifs dans l'économie et la société se sont produits. Nous avons fait progresser le processus de perfectionnement institutionnel, nous avons continué à approfondir la participation et le contrôle citoyen en tant que fondement de notre démocratie et nous tenons toujours à atteindre un développement durable avec une justice sociale.

Cuba est toujours engagé à la décision irrévocable d'avancer dans son développement socialiste, autochtone, original, démocratique et librement participatif.

Nous ne sommes pas venus présenter un travail conclu et nous ne prétendons pas que l'on considère le socialisme cubain un modèle pour personne. Nous n'acceptons pas qu'il existe un modèle unique ou universel de démocratie et beaucoup moins l'imposition du système politique des pays industrialisés occidentaux qui est entré à une crise. Ainsi, nous refusons la manipulation politique, l'hypocrisie et les deux poids deux mesures, fréquents au débat sur les thèmes des droits de l'homme.

Monsieur le Président,

L'un des événements les plus importants, depuis la précédente séance, a été l'adoption par l'Assemblée nationale du Pouvoir populaire des Orientations de la politique économique et sociale qui ont représenté un ensemble des décisions essentielles de mise à jour du modèle économique et social cubain et un programme du gouvernement.

Les orientations ont été adoptées à la suite d'un débat populaire très large où des millions de cubaines et cubains ont formulé avec une liberté absolue, 400 mille amendements modifiant deux tiers du projet et ont voté sur chacun de ses douze chapitres. Il s'agissait d'une expérience particulière de consultation directe aux citoyens pour obtenir un consensus sur les politiques économiques, monétaires et sociales du gouvernement et les mesures pour dépasser les effets de la crise économique mondiale et les problèmes de l'économie cubaine, sans recettes néolibérales d'austérité, sans sauver des banques à partir de réduction de prestations sociales injustes.

Cuba a continué de renforcer le caractère démocratique de ses institutions par des lois, des politiques et des programmes de nature clairement populaire et participative, conformément aux aspirations du peuple.

De nouvelles normes ont été adoptées qui élargissent la base légale des droits de l'homme, dont celles relatives à la sécurité sociale, le logement, l'emploi et le travail indépendant, remise de terres en usufruit, parmi d'autres. Par ailleurs, des progrès ont été réalisés dans le perfectionnement du système juridique du pays à travers la mise en œuvre d'un ensemble de modifications qui correspondent aux besoins de la société cubaine et les standards les plus élevés dans ce domaine.

Parmi elles, il est remarquable les amendements à la Loi de migration qui ont eu un grand impact et favorisé les relations de la Nation cubaine avec son émigration, malgré la manipulation politique du thème migratoire.

Monsieur le Président :

Le système de protection juridique des droits de l'homme à Cuba ne reste pas limité à sa formulation constitutionnelle. Ceux-ci sont dûment développés et mise en œuvre sur d'autres normes substantives et de procédures en vigueur conformément aux droits reconnus dans la Déclaration universelle et dans les autres instruments internationaux des droits de l'homme.

Cuba a aussi atteint de progrès significatifs à la réalisation des droits économiques sociaux et culturels. L'enseignement maintient la couverture universelle et gratuite à tous les niveaux d'enseignement.

L'état cubain garantit, moyennant ses programmes divers, que chaque fille, garçon et adolescent ait la possibilité et le droit, sans distinction, à étudier au Système national d'enseignement et suivre la formation avec opportunités égales selon ses performances et ses efforts. Le Premier vice président du Conseil d'état et de ministres a été élu comme une autorité pour la protection et la surveillance des droits de l'enfance.

Le droit à l'enseignement est assuré à tout enfant et jeune ayant n'importe quel handicap mental ou physique moyennant l'Enseignement spécial, lorsqu'il n'est pas possible l'intégration pleine de l'individu ayant une capacité différente aux institutions de l'enseignement général. Le soin de ces enfants et jeunes, est réalisé dans chaque coin du territoire national dans les différentes modalités et dans tous les niveaux d'enseignement.

Le plus récent Rapport mondial de l'UNESCO sur le suivi de l'enseignement pour tous (2012) situe Cuba au 16^{ème} rang par son indice de développement éducationnel. L'UNESCO a reconnu Cuba comme le pays latino-américain et caribéen qui affecte la proportion la plus élevée de son budget national à l'enseignement.

Sous les idées de Marti « être cultivés pour être libres », Cuba est remarquable pour son développement culturel, l'accès plein de la population à l'art et à la littérature, pour la préservation et la défense de notre culture et l'enrichissement de nos valeurs spirituels.

Cuba est également reconnu à partir de ses résultats remarquables et la qualité élevée de son système de santé publique, avec une couverture universelle et soins gratuits. Le taux de mortalité infantile est de 4,6 pour mille naissances vivantes. Cuba a consolidé des indicateurs qui dépassent ceux de beaucoup de pays industrialisés. Il y a un médecin sur 137 habitants, Cuba se situe, selon l'Organisation mondiale de la santé, comme la meilleure nation dotée dans ce domaine.

De 2009 à 2011, 19 371 mères d'enfants atteints d'un handicap sévère ont bénéficié de la protection de la sécurité sociale, ce qui leur a permis de pouvoir s'occuper personnellement d'eux.

Le soutien aux personnes âgées est une priorité au sein de la société cubaine et un travail multidisciplinaire et intersectoriel est mené afin de garantir la qualité de vie de ce secteur de la population. L'espérance de vie à la naissance est de 78 ans en moyenne. Dans la décennie prochaine, plus de 87% des Cubains auront plus de soixante ans.

Les droits à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne sont basés sur le principe du respect à la dignité humaine et ils constituent des piliers pour l'agissement des autorités cubaines et pour fonctionnement de toute la société.

Cinq combattants antiterroristes cubains qui souffrent une incarcération injuste et prolongée aux EEUU, manquent de protection. Ils ont été jugés sans les garanties d'un procès juste, dans une ambiance de vengeance et haine, sous une campagne de presse calomnieuse payée par la maison du procureur, soumis à un confinement prolongé solitaire, leur défense légale entravée, soumis à des traitements cruels, inhumains et dégradants et plusieurs d'eux privés de la visite de leurs familles.

Nous sommes profondément préoccupés du limbe juridique qui soutient la violation permanente et atroce des droits de l'homme à la Base navale de Guantánamo, territoire cubain que les EEUU ont usurpé, un établissement de tortures et morts sous garde, où 166 détenus restent depuis dix ans, sans garanties, jugement ni défense, 100 d'eux en grève de la faim, dont 17 en danger pour leur vie, reçoivent de l'alimentation forcée par intubation. Cette prison et base doivent être fermées et ce territoire doit être rendu à Cuba.

Cuba reconnaît, respecte et garantit la liberté religieuse sans aucune discrimination. Dans le pays il y a environ quatre cent religions et institutions religieuses.

Les libertés d'opinion, d'expression, d'information et de presse sont reconnues pour tous les citoyens. Le niveau élevé éducationnel et culturel du peuple, le caractère social et public des moyens d'information, l'absence d'empires financiers – médiatiques que dans d'autres endroits imposent des intérêts économiques et politiques, l'absence de publicité commerciale étant généralement abrutissante et l'exercice du pouvoir populaire facilitent les conditions matérielles pour leur jouissance.

Le droit à l'information libre et véridique devrait être garanti pour tous les états. Il est urgent la démocratisation d'internet, le transfert de ressources et de technologies idéales pour la communication sociale. Il doit cesser le monopole technologique et de génération de contenus, l'utilisation politique ou militaire des réseaux, la discrimination culturelle et linguistique. Il est nécessaire réduire l'écart numérique.

Le blocus empêche Cuba de se connecter aux câbles sous-marins proches, rend plus cher les services et entrave l'accès de la population à ceux-ci, interdit aux fournisseurs internationaux de nous ravitailler des services, software ou technologies. Par exemple, les services de Google sont niés à notre pays, ou l'accès à des plateformes technologiques internationales.

De 2010 à 2013, les EEUU ont destinés 191,7 millions de dollars pour financer des organisations et agents payés, l'utilisation subversive de technologies de l'information et la réalisation de transmissions illégales de radio et télévision cherchant le changement du régime à Cuba, et d'autres fonds millionnaires à travers leurs services spécialisés et des groupes privés sont ajoutés. A cet effort, certains de leurs alliés participent.

Monsieur le Président,

A Cuba, l'égalité et non discrimination sont pleinement garanties. Les acquis en matière d'égalité de genre sont remarquables. Le gouvernement cubain a adopté et continue à appliquer de nombreuses lois, politiques et programmes acheminés à l'affirmation de ces principes.

La proportion de Cubaines siégeant à l'Assemblée nationale du Pouvoir populaire est montée à 48.86%. En termes de représentation, Cuba occupe le 2^{ème} rang au niveau mondial par la proportion de nombre de femmes parlementaires.

Pour la première fois, deux femmes occupent le poste de vice-président du Conseil d'Etat. Celles-ci représentent en outre 41,9% de ses membres. Un tiers des ministères sont dirigés par elles.

Le racisme institutionnel a été éradiqué et nous avons accordé de larges possibilités de formation et bénéfiques réels aux secteurs les plus défavorisés et nous nous battons pour assurer une égalité pleine et effective d'opportunités pour les secteurs historiquement désavantagés ou des familles dysfonctionnelles. Certains préjugés et stéréotypes raciales n'ont pas été toujours surmontés d'un passé colonial de l'esclavage et d'un régime néocolonial qui a établi le racisme et la ségrégation raciale.

A l'effort gouvernemental et à la protection pleine favorisée par des lois, on ajoute la décision de responsabiliser un Vice président du Conseil d'état du suivi et de la surveillance de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale.

Nous nous sentons fiers de notre héritage africain. Nous partageons sans intérêt, le sort de nos frères africains dans leur combat contre le colonialisme et l'apartheid.

Un autre sujet dont on avance de façon durable est la lutte contre la discrimination à cause de l'orientation sexuelle. Le Programme national d'Education sexuelle a incorporé une stratégie éducationnelle permanente par rapport à la libre orientation sexuelle et l'identité de genre, ainsi l'établissement d'espaces multiples d'échange sur la base des principes d'égalité et non discrimination.

Concernant le développement et la garantie de réalisation des droits des personnes handicapés, nous avons réussi que la plupart puisse étudier et s'incorporer au travail. Nous leur accordons un soutien dans les différents domaines de l'activité sociale.

Monsieur le Président :

Le Système pénitentiaire cubain est basé sur le principe de l'amélioration humaine. Cuba respecte les préceptes des Règles minimales internationales pour le traitement aux prisonniers et privilège l'approche préventif à travers de nombreux programmes sociaux, parmi eux, ceux de convertir les prisons en établissement d'enseignement.

Le soin médical et dentaire de tous les prisonniers est garanti et gratuit, au même pied d'égalité que la population cubaine. De même, leur travail est rémunéré.

A Cuba, 27 095 détenus, la moitié du total environnement, suivent des études à différents niveaux d'enseignement, y compris le niveau universitaire, à chaque établissement pénitentiaire du pays et nombre d'entre eux suivent aussi une formation à un métier. Ce système éducatif a aidé les détenus à se réinsérer ultérieurement dans la société, y compris le travail.

Monsieur le Président :

Malgré les carences et difficultés, notre peuple a partagé et partage sans intérêt ce qu'il possède avec d'autres nations, en contribuant solidairement à la réalisation des droits de l'homme des autres peuples du monde.

Depuis 2004, l'opération « Miracle » a rendu la vue à milliers de citoyens et a réalisé d'interventions chirurgicales ophtalmologiques gratuites à 2,4 millions de personnes de 34 pays d'Amérique latine, la Caraïbe et l'Afrique.

Depuis, 2005, le Contingent international de médecins spécialisés en des situations de catastrophes et de graves épidémies Henry Reeve, ont apporté une aide médicale à plus de 3 millions de sinistrés.

La coopération avec Haïti, nation sœur de la Caraïbe se poursuit, elle nécessite des ressources pour la reconstruction et le développement. Plus de 12 000 collaborateurs cubains y travaillent.

A partir de 2004, la coopération à l'alphabétisation et post-alphabétisation s'est amplifiée grâce aux programmes cubains « Oui, je peux » (prix UNESCO/Roi Sejong), « Oui, je peux lire et écrire » et « Oui, je peux continuer ». Fin novembre 2012, « Oui, je peux » avait permis d'alphabétiser 6,9 millions de personnes et « Oui, je peux continuer » d'en former 976.

Monsieur le Président :

Cuba maintient un niveau de coopération et d'interaction élevé avec les procédés et mécanismes des Nations Unies en matière de droits de l'homme qui sont appliquées de manière universelle et non discriminatoire.

Nous avons toujours fait preuve d'une volonté claire de dialogue sur tous les thèmes et avec tous les Etats, basée sur le respect réciproque, l'égalité souveraine, l'autodétermination et la reconnaissance du droit à la libre détermination.

Cuba a consolidé un dialogue positif avec les organes créés aux termes de traités internationaux des droits de l'homme.

Depuis 2009, nous avons préparés cinq rapports nationaux dont trois ont été déjà présentés aux comités correspondants. Actuellement, elle est en train de réviser à des fins d'envoi, le rapport initial au titre du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, et son Rapport initial au titre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Cuba est un Etat partie à quarante-deux traités internationaux des droits de l'homme et elle en applique ses dispositions.

Le pays soutient des liens de coopération avec d'organisations humanitaires diverses et des droits de l'homme dans le monde entier aussi bien dans son territoire que dans le développement de missions de collaboration internationale.

Monsieur le Président :

Nous sommes ouverts au dialogue constructif, respectueux et attaché à la vérité. Nous donnerons les informations et clarifications nécessaires.

Merci beaucoup

